

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska tenue au Centre Administratif, le **lundi 6 juillet 2020** à compter de **20 h 17**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Michel Larochelle, maire
Madame Johanne Therrien, conseillère
Monsieur Bertrand Martineau, conseiller
Madame Diane L. Gagnon, conseillère
Monsieur Simon Arsenault, conseiller
Madame Dominique Blanchette, conseillère
Monsieur Réjean Arsenault, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Michel Larochelle.

Est également présente :

Madame Katherine Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 1er juin 2020
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 12 juin 2020

2. CORRESPONDANCE

3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

- 4.1 Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer du mois de juin 2020
- 4.2 Dépôt et adoption de la conciliation bancaire de mai 2020

5. LÉGISLATION

- 5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement sur la gestion contractuelle

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1 Délégation des pouvoirs relatifs à la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

7. TRANSPORT - VOIRIE

- 7.1 Autorisation d'achat de ponceaux pour travaux à effectuer à l'été 2020
- 7.2 Offre de services d'ingénierie pour la réparation ou le remplacement d'un ponceau sur l'avenue Pie X
- 7.3 Offre de services d'ingénierie pour la réfection de l'avenue Pie X

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Dépôt et adoption de la liste des permis du mois de juin 2020

8.2 Sygem - Module informatique « permis en ligne »

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présente séance se fait à huis clos en vertu de l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux. Afin de respecter les directives de distanciation sociale en raison de la COVID-19, toutes les personnes présentes sont assises à des tables distinctes et sont à plus de deux mètres de distance.

Comme la présente séance se fait à huis clos, elle est enregistrée par la directrice générale et secrétaire-trésorière. L'enregistrement audio sera déposé sur le site Internet pour que les citoyens puissent y avoir accès dans les plus brefs délais.

2020-07-615

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Dominique Blanchette Appuyée par le conseiller Simon Arsenault

Il est résolu

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté tel que présenté, mais en laissant l'item « affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-07-616

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER JUIN 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète du procès-verbal du 1er juin 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Bertrand Martineau Appuyée par la conseillère Johanne Therrien

Il est résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juin 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-07-617

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JUIN 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète du procès-verbal du 12 juin 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Simon Arsenault
Appuyée par la conseillère Diane L. Gagnon

Il est résolu

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juin 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 1^{er} juin 2020. Elle résume les communications ayant un intérêt public à la demande du président.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Comme il s'agit d'une séance à huis clos, il n'y a pas de question du public sur l'ordre du jour.

2020-07-618

DÉPÔT ET ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2020

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois de juin 2020 de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska comportant 14 pages et totalisant un montant de **92 938,78 \$**.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois de juin 2020 de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, totalisant un montant de **92 938,78 \$**.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Réjean Arsenault
Appuyée par la conseillère Dominique Blanchette

Il est résolu

QUE les comptes énumérés et datés entre le 1^{er} et 30 juin 2020 soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-07-619

DÉPÔT ET ADOPTION DE LA CONCILIATION BANCAIRE DE MAI 2020

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé la conciliation bancaire du compte bancaire de la municipalité de mai 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par la conseillère Diane L. Gagnon

Il est résolu

QUE le conseil confirme le dépôt et approuve la conciliation bancaire de mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Le conseiller Simon Arsenault donne un avis de motion à l'effet qu'un règlement sur la gestion contractuelle sera adopté à une séance ultérieure.

M. Simon Arsenault dépose et présente le projet de règlement sur la gestion contractuelle.

2020-07-620

DÉLÉGATION DES POUVOIRS RELATIFS À LA LOI VISANT À FAVORISER LA PROTECTION DES PERSONNES PAR LA MISE EN PLACE D'UN ENCADREMENT CONCERNANT LES CHIENS

CONSIDÉRANT QUE des nouvelles mesures et procédures sont entrées en vigueur en mars 2020 concernant les chiens dangereux en vertu de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska a une entente en vigueur avec la SPAA (Société protectrice des animaux Arthabaska) depuis plusieurs années pour l'application de la réglementation concernant les animaux sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska souhaite déléguer, à la SPAA, les pouvoirs donnés aux municipalités en vertu de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* et des règlements qui en découlent ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Réjean Arsenault
Appuyée par la conseillère Dominique Blanchette

Il est résolu

QUE le conseil municipal délègue à la SPAA, les pouvoirs donnés aux municipalités en vertu de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* et des règlements qui en découlent.

QUE cette délégation ne restreigne pas la personne responsable du département de l'inspection et de l'urbanisme de la municipalité à recevoir des signalements en lien avec la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-07-621

AUTORISATION D'ACHAT DE PONCEAUX POUR TRAVAUX À EFFECTUER À L'ÉTÉ 2020

CONSIDÉRANT QUE le département de la voirie de la municipalité doit remplacer des ponceaux existants sur le réseau routier municipal ;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été demandées à des entreprises différentes pour l'achat des ponceaux ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Réjean Arsenault
Appuyée par le conseiller Bertrand Martineau

Il est résolu

QUE le conseil approuve l'achat des ponceaux chez Canac pour un montant de **9 066,60 \$**, taxes en sus.

QUE le conseil approuve aussi les frais de location de machinerie et de matériaux granulaires afin d'effectuer lesdits travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-07-622

OFFRE DE SERVICES D'INGÉNIERIE POUR LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU SUR L'AVENUE PIE X

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite soumettre un projet de réparation ou remplacement d'un ponceau sur l'avenue Pie X dans le programme d'aide financière RIRL du ministère des Transports du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle exigence est demandée AVANT le dépôt d'une demande d'aide financière, soit de fournir les plans et devis complétés ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que des plans et devis soient complétés dans les meilleurs délais afin de déposer la demande d'aide financière ;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme d'ingénierie Pluritec ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Simon Arsenault Appuyée par la conseillère Johanne Therrien

Il est résolu

QUE le conseil mandate la firme Pluritec pour réaliser les plans et devis pour la réparation ou le remplacement d'un ponceau sur l'avenue Pie X, pour un montant de **15 900 \$**, taxes en sus, conformément à l'offre de services reçue le 6 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-07-623

OFFRE DE SERVICES D'INGÉNIERIE POUR LA RÉFECTION DE L'AVENUE PIE X

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite soumettre un projet de réfection de l'avenue Pie X dans le programme d'aide financière RIRL du ministère des Transports du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle exigence est demandée AVANT le dépôt d'une demande d'aide financière, soit de fournir les plans et devis complétés ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que des plans et devis soient complétés dans les meilleurs délais afin de déposer la demande d'aide financière ;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme d'ingénierie Pluritec ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Réjean Arsenault Appuyée par la conseillère Diane L. Gagnon

Il est résolu

QUE le conseil mandate la firme Pluritec pour réaliser les plans et devis pour la réfection de l'avenue Pie X, pour un montant de **18 000 \$**, taxes en sus, conformément à l'offre de services reçue le 6 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-07-624

DÉPÔT ET ADOPTION DE LA LISTE DES PERMIS DU MOIS DE JUIN 2020

Sur proposition de la conseillère Dominique Blanchette
Appuyée par le conseiller Bertrand Martineau

Il est résolu

QUE le conseil approuve les 22 permis du mois de juin 2020 pour une valeur totale des travaux de **224 614 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-07-625

SYGEM - MODULE INFORMATIQUE « PERMIS EN LIGNE »

Sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par le conseiller Simon Arsenault

Il est résolu

QUE le conseil reporte le présent point à une séance ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question écrite n'a été reçue pour déposer aux membres du conseil.

2020-07-626

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par le conseiller Bertrand Martineau

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 20 h 21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Michel Larochelle,
Maire

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

La signature par le maire équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.